

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE SEANCE DU JEUDI 21 JANVIER 2021

Le jeudi 21 janvier 2021 à 20h00, les membres du Conseil Municipal se sont réunis sous la présidence de M. Mickaël DELAHAYE, Maire.

Présents :

Mesdames Christelle BEAUDOUIN, Sandrine RAMBAUD, Josiane COUILLEAUX, Aurore BIBRON, Annabelle FOUQUET et Coralie GERAULT ;

Messieurs Mickaël DELAHAYE, Denis MARCHAND, Daniel GERAULT, René VAUGEOIS, Raymond LELIEVRE, Stéphane MANCEAU, et Loïc JORRE.

Absents excusés : Damien COUILLEAUX donnant pouvoir de vote à Josiane COUILLEAUX, Aline LEBRETON donnant pouvoir à Christelle BEAUDOUIN

Secrétaire de séance : Aurore BIBRON

ORDRE DU JOUR

- I. MAYENNE COMMUNAUTE : RENOUELEMENT CONVENTION
GARDIENNAGE POINT DE COLLECTE
- II. SAFER ET TERRAINS COMMUNAUX
- III. POINT COVID-19
- IV. POINT BUDGET ET DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE
- V. BUDGET 2021 /OUVERTURE DE CREDIT INVESTISSEMENT
- VI. ACQUISITION PANNEAUX DE VOIRIE
- VII. QUESTIONS DIVERSES

- I. MAYENNE COMMUNAUTE : RENOUELEMENT CONVENTION
GARDIENNAGE

Commer est une des seules communes qui met à disposition des agents pour tenir le point de collecte. Mayenne Communauté nous rembourse le temps de travail de nos agents. Une convention est passée avec Mayenne Communauté pour une durée de 3 ans. Celle-ci est arrivée à échéance, il faut donc procéder à son renouvellement

DELIBERATION : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, le renouvellement de cette convention avec Mayenne Communauté pour une durée de trois ans.

II. SAFER ET TERRAINS COMMUNAUX

Le Maire, Mickaël DELAHAYE, a rencontré Mme UTH spécialisée dans les baux ruraux à la SAFER.

Pour des questions d'ordre juridique, après échange avec Mme UTH, il semble judicieux pour les terrains communaux qui sont fléchés au PLUI en zone d'activité économique et d'habitat à très court terme de laisser ceux-ci en attente.

Pour les autres terrains, dans une vision moyen long terme, seule, la SAFER peut faire un bail précaire par la signature d'une convention de mise à disposition avec la commune pour une durée d'un an et maximum six ans (renouvelable une fois pour 6 ans). Le coût est de 120€ d'ouverture de dossier et il est reversé à la SAFER 50% des fermages perçus. Notre commune serait concernée par environ 8 ha pour le terrain route de Mayenne et 3 ha sur le secteur de Réjouis.

DELIBERATION : Le conseil municipal valide, avec 14 voix pour et une abstention, de laisser libre les 4 ha dans le secteur urbanisable et de proposer les 8 autres hectares en bail précaire route de Mayenne ainsi que les 3 ha du secteur de Réjouis par le biais de la SAFER.

III. POINT COVID-19

Mickaël Delahaye fait un point sur la situation COVID

Denis Marchand présente le nouveau protocole sanitaire pour le restaurant scolaire.

IV. POINT BUDGETAIRE ET DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Mickaël Delahaye fait le point sur le budget communal 2020 qui sera voté prochainement, présente les charges et recettes communales ainsi que les lignes budgétaires impactées par la COVID-19.

Le débat d'orientation budgétaire est remis au prochain conseil.

V. BUDGET 2021 : OUVERTURE DE CREDIT D'INVESTISSEMENT

En attendant de voter le budget 2021, le conseil municipal doit voter une ouverture de crédit sur le budget d'investissement 2021 afin de régler les factures.

Montant des dépenses d'investissement inscrites au budget primitif 2020 (hors chapitre 16 « Remboursement d'emprunts ») = 1 130 632 €

Conformément aux textes applicables, il est proposé au conseil municipal de faire application de cet article à hauteur maximale de 282 658 €, soit 25% de 1 130 623 €.

DELIBERATION : Le conseil municipal valide à l'unanimité l'ouverture de crédit en investissement sur le budget 2021.

VI. ACQUISITION PANNEAUX DE VOIRIE

Daniel GERAULT présente des devis réalisés par le biais de Mayenne Communauté pour diverses fournitures de signalisation :

NADIA SIGNALISATION	MAVASA	SELF SIGNAL SIGNALISATION
1 980.90€	2 359.66€	1 467.60€

Daniel GERAULT propose de valider le devis de self signal pour 1 467€60 HT.

DELIBERATION : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, le devis de la société Self Signal pour un montant de 1 467,60€ HT.

VII. QUESTIONS DIVERSES

➤ **Projet Erwan DAVID**

Un jeune commerçois, Monsieur Erwan David, a proposé, dans le cadre d'un projet lié à ses études, d'installer à Commer une table de futmesa (discipline créée au Brésil sorte de foot/tennis qui se joue en faisant rebondir un ballon de foot pour se faire des passes sur une table).

Monsieur Erwan David demande une participation à la commune pour financer la construction de la table de Futmesa d'un montant de 450€.

Un problème se pose au niveau de l'homologation de ce dispositif dont la fabrication sera artisanale. En effet, pour des raisons de sécurité et de responsabilité, seuls des dispositifs homologués peuvent être installés au sein des collectivités.

DELIBERATION : Le conseil municipal décide, avec 9 voix contre et 6 voix pour, de ne pas acheter la table de futmesa pour des raisons de responsabilité.

Cependant, le conseil municipal propose, avec 9 voix pour 4 contre et 2 abstentions d'aider ce jeune commerçois.

Le conseil municipal décide d'aider, avec 8 voix pour et 7 abstentions, ce jeune commérois à hauteur de 100€.

➤ **Choix du nom de la maison de soins**

Plusieurs noms ont été proposés pour la maison de soins de la commune, dont une partie figure dans la liste suivante :

- ✚ Relais santé
- ✚ Guilloux (ancien instituteur)
- ✚ Ambroise Paré
- ✚ Oasis paramédical
- ✚ Renaissance
- ✚ Emergence
- ✚ Maison de soins
- ✚ Ancienne école
- ✚ Espace Médico Bien-être 53
- ✚ Renaissance Médico-Bien-être
- ✚ SPS Jules Verne (santé pluri services)
- ✚ Comme un air de bien-être

DELIBERATION : Le conseil municipal vote, à l'unanimité, de nommer la maison de soins « Relais santé ».

« Comme un R de bien-être » pourra être affiché comme slogan au Relais Santé dans la maison de soins.

➤ **PPMS et terrain école**

Dans le cadre du plan particulier de mise en sûreté des élèves de l'école Jules Verne, des gendarmes se sont déplacés afin d'apporter des conseils.

Deux ouvertures sont à faire dans le mur qui sépare l'espace de l'école et les terrains attenants appartenant à des privés afin de faciliter l'évacuation des élèves en cas d'intrusion.

Le conseil municipal réfléchit à l'éventualité d'acquérir deux des terrains jouxtant le mur pour des questions pratiques et de droits de passage.

Les propriétaires seront consultés pour cet achat. Daniel GERAULT et Christelle BEAUDOUIN vont se renseigner de savoir si les propriétaires souhaitent vendre ou non leurs terrains et à quelles conditions.

René Vaugeois va se charger de faire des devis pour des portes d'issue de secours qui pourraient être subventionnées.

➤ **Eglise**

René VAUGEOIS informe le conseil qu'il a réalisé des devis pour des travaux de rénovation de l'église en vue d'une prochaine demande de subvention associant la réparation des mécanismes de cloches et des plâtres des murs.

➤ **Demande de subventions 2021**

Plusieurs demandes de subventions ont été faites à la commune :

✓ **ADSB (don du sang)**

L'ADSB étant en partie une association commeroise, Mickaël DELAHAYE propose de verser comme les autres années la somme de 75€.

DELIBERATION : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, le versement d'une subvention d'un montant de 75€ à l'ADSB.

✓ **Chambre des métiers**

Le Maire précise que si l'objectif de cet organisme est important, le grand nombre de demande de subvention émanant de différents organismes extérieurs reçu chaque année ne permet malheureusement pas au budget communal de répondre favorablement à cette demande.

La priorité communale reste de soutenir les associations locales.

DELIBERATION : Le conseil municipal valide, à la majorité moins une abstention, de ne pas donner suite à la demande des subventions sollicitées.

✓ **Comparatif remplacement pneus pour plateau**

Les pneus du plateau du service technique ont besoin d'être changés. Daniel Gérault a fait faire des devis.

Euromaster	Hubert Agri	Vulco
596.76€	418€	403.70€

DELIBERATION : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, le devis de la société Vulco

✓ **DPU**

- 30 rue des tisserands
- 4 rue du muguet

DELIBERATION : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, de ne pas préempter ces deux biens.

✓ **Passerelle le long du lit de roseaux**

Les agents techniques ont soumis un projet afin de mettre en sécurité les piétons sur la route de Martigné sur Mayenne.

Le projet consiste en la réalisation d'une passerelle passant au-dessus du ruisseau le « Vaugaron » qui passe près du lit de roseaux afin que les piétons rejoignent la voie verte sans danger sur la route de Martigné.

Ce projet est estimé à 2 000€. Le dossier doit être accepté par la Direction Départementale des Territoires avant d'engager des travaux.

✓ **Bulletin municipal**

Les bulletins sont partis à l'impression chez Buromat et seront distribués d'ici fin janvier.

✓ **TEM : groupement achat électricité**

ickael DELAHAYE fait un point sur le groupement d'achat d'électricité avec Territoire d'Energie Mayenne qui apportera un gain financier pour la commune évalué à 6 à 8%

✓ **Devis peinture pour le relais santé**

Afin d'effacer les tags réalisés sur deux façades du Relais santé, René VAUGEOIS a demandé un premier devis auprès de l'entreprise qui a peint les façades et qui s'élève à 3 283€.

Le conseil municipal propose de réaliser un autre devis. Celui-ci sera à transmettre à la gendarmerie pour pièce suite à la plainte déposée.

✓ **Relais santé**

Des nouveaux professionnels vont intégrer le Relais santé : une naturopathe, un somatopathe et un bio énergétique.

Coralie GERAULT fera visiter le Relais santé à un kinésologue.

Il est 0h10, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

